

d'Anne de Bretagne à Lyon, après son mariage avec Louis XII.

C'est à peine si les historiens de Lyon ont mentionné cette entrée. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans Paradin :
 « L'année ensuyuant, qui fut l'année premiere de se ciecle, assauoir mille cinq cens, madame Anne de Bretagne, deux fois royne de France, feit sa seconde entree en la cité de Lyon, où il y eut d'excellentes ioyeusetes représentées sur eschauffaux, tant par escrit, que personnages. Entre autres heureuses inuentions estoit celle de la couple et connexion du porc-espice et de l'hermine de Bretagne, desquels l'vn representoit rudesse et severite de iugement, par ses piquons et traits herissonnez : l'autre signifioit par sa candeur, lenité et douceur, la misericorde des grands princes en leur souueraine iustice (1). »

Les mélanges de M. Gonon (2) donnent encore moins de détails.

Les documents dont nous allons donner le texte sont donc tout à fait inédits. On y trouvera d'assez curieuses indications sur les arts et métiers à Lyon, à la fin du XV^e siècle, sur le prix des étoffes de soie à cette époque (3), etc.

in-8, fig. Les documents qui concernent Lyon remplissent à eux seuls sept ou huit volumes. C'est au milieu de ces documents, dans le t. XXXI de la collection, que nous avons trouvé les quittances et les comptes originaux des artistes, des marchands et des ouvriers qui fournirent les présents offerts par la ville de Lyon à la reine Anne, ou qui contribuèrent aux réjouissances de l'entrée de cette princesse, pièces que nous allons publier.

(1) *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 278. On sait que le porc-épic était l'un des emblèmes de Louis XII, comme l'hermine était celui d'Anne de Bretagne.

(2) *Séjours de Charles VIII et Loys XII à Lyon sur le Rosne, publiés par M. Gonon, jouxte la copie des faicts, gestes et victoires des Roys Charles VIII et Loys XII.* » Lyon, 1841, in-8, p. 40.

(3) Si l'on veut se rendre compte des valeurs monétaires exprimées dans